

29 novembre 2017

[*Le présent document ne reflète aucune opinion ni position de l'OICS*]

Français

Original: anglais

Organe international de contrôle des stupéfiants

Cent vingt et unième session

Vienne, 5-9 février 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux (E/INCB/2017/W.12/Add.2/Rev.1 et Add.3).
 2. Questions requérant l'attention de l'OICS.
 3. Suite à donner aux réunions d'experts.
 4. Priorités et rapports des groupes de travail.
 5. Missions (établissement de rapports et planification).
 6. Projet de rapport de l'OICS pour 2018, thème du chapitre premier.
 7. Évaluation par l'ONUDC de la situation en matière de contrôle des drogues.
 - Consultations avec le Directeur exécutif.
 8. Consultations avec la Présidente de la Commission des stupéfiants
 9. Action concertée au niveau international pour aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue.
 - Consultations avec les organisations internationales (OMS, ONUSIDA, etc.).
 10. Questions diverses.
 11. Sujets examinés et décisions prises à la cent vingt et unième session (E/INCB/2017/W.25/Add.1).
-

